

**Commune d'IXELLES**  
**Collège des Bourgmestre et**  
**Echevins**  
Chaussée d'Ixelles, 168  
**B - 1050 BRUXELLES**

Vos réf. : 7B/PU/MB/LVD5321  
Nos réf. : AVL/KD/XL-2.508/s.560  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles,

Messieurs,

**Objet : IXELLES. Rue Defacqz, 9. Division d'une maison unifamiliale en quatre logements, réalisation d'une lucarne en toiture avant et de trois terrasses et d'une lucarne en façade arrière.**  
**Demande de permis d'urbanisme – Avis de la CRMS.**  
*(Dossier traité par Mme M. Bolle)*

En réponse à votre lettre du 30 septembre 2014, sous référence, reçue le 6 octobre, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 22 octobre 2014.

La demande concerne un bien qui date de 1876 et qui forme un ensemble néo-classique avec les n°s 7 et 11. Cet ensemble est repris à l'inventaire du patrimoine monumental de la Commune et est également compris dans la zone de protection de l'Hôtel Wielemans (rue Defacqz, 14).

Elle vise à mettre en conformité la division d'une maison unifamiliale en quatre logements, la modification du cloisonnement intérieur, l'aménagement de terrasses en façade arrière, la transformation et la création de nouvelles baies en façade arrière équipées de châssis en PVC, la création d'une lucarne sur deux niveaux en toiture arrière et une à l'avant.

En ce qui concerne la toiture avant qui comprend deux niveaux de velux (2x2), le projet prévoit de remplacer le velux inférieur gauche par une lucarne en bois et PVC. La CRMS n'est pas favorable à ce dispositif qui risque de surcharger la toiture avant. Elle demande de se limiter, en toiture avant, à une lucarne traditionnelle (sans PVC) tout en supprimant les velux du niveau supérieur.

En façade arrière, elle demande de remplacer les châssis en PVC par des châssis en bois et de limiter l'impact visuel de l'intervention projetée en toiture.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de Concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Recevez, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées,

G. MEYFROOTS  
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

c.c. : - B.S.D. – D.M.S. : Mme O. Goossens ;  
- B.S.D. – D.U. : Mme V. Henry.